

Une histoire des usages de l'eau sur le Chavanon d'hier à aujourd'hui



CHAVANON
EN ACTION

Contrat territorial



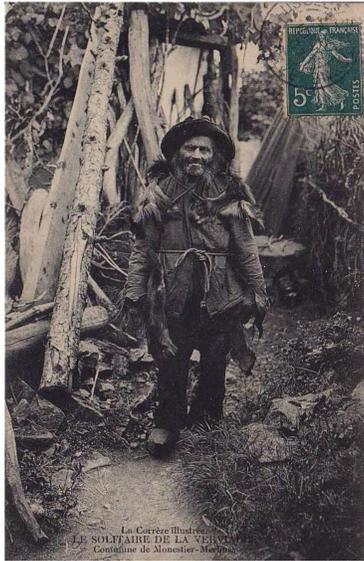
La Révolution est souvent considérée par les historiens comme une rupture entre monde ancien et monde moderne. En effet, la situation de nos territoires ruraux à la fin du XVIII^{ème} siècle avait très vraisemblablement peu évolué depuis l'époque féodale sous l'influence directe de la noblesse et du clergé. L'organisation séculaire de la société rurale était basée sur la stabilité et l'optimisation. La moindre parcelle de territoire était optimisée pour les usages de l'époque à savoir une société exclusivement agricole vivant en quasi-autarcie. Si les archives historiques spécifiques au Chavanon avant 1789 sont peu nombreuses, nous pouvons dresser ici un portrait du territoire et de sa relation aux milieux aquatiques.

Le Chavanon du Moyen-Âge à la Révolution

Habitants du coin, us et coutumes



Source : gallica.bnf.fr - Université de Strasbourg



Source : www.delcampe.net

Main d'œuvre.

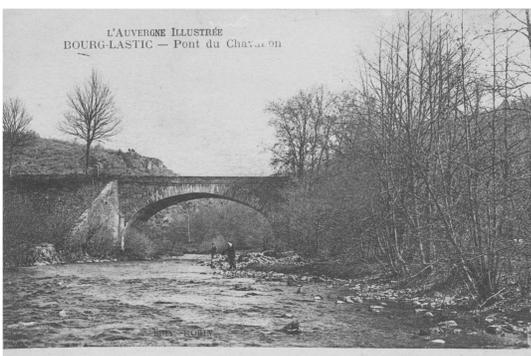
On trouverait difficilement ailleurs, une population aussi sobre, économe, travailleuse et obéissante, que dans la montagne. Ses salaires y restèrent longtemps encore à très-bas prix, car le montagnard ne s'éloigne du pays que contraint par une dure nécessité. Il préférera un salaire modéré chez lui, à un gain plus élevé au loin, c'en est un fait constaté.

La grosse question de la main d'œuvre se trouve donc résolue au Chavanon.

Source : gallica.bnf.fr - CHENOT. Notes sur la Forge du Chavanon



Source : www.delcampe.net



Source : www.ebay.fr



Source : www.delcampe.net



Source : www.delcampe.net

L'eau courante et les poissons, essentiels aux usages quotidiens des habitants

Même si ces photos ne datent pas d'avant la Révolution, elles révèlent bien le mode de vie quotidien des habitants, leur labeur et les usages séculaires de l'époque. La pratique du lavage du linge à la rivière était encore fréquent jusqu'au XX^{ème} siècle. Il semblait si courant sur le ruisseau de l'Abeille à Eygurande qu'un pont portait le nom des « Laveuses » ces femmes laborieuses penchées en deux sur leur ouvrage.

L'eau de source non polluée ne devait pas manquer mais elle nécessitait des transports fréquents à pied qui limitaient forcément sa consommation. L'hygiène était plus complexe qu'à nos jours.

La pratique, si fréquente à l'époque devenue folklorique ensuite, de la pêche au filet, à l'épervier, à la main et des déviations de ruisseaux était sans doute globale parmi la population rurale. Combien de mariages, baptêmes, fêtes religieuses et banquets ont nécessité ce « braconnage légal » si culturel en milieu rural.

Le docteur Longy et l'abondante littérature sur le sujet nous rappellent l'importance des poissons et des écrevisses pour la nourriture des populations locales. Si importante que la mémoire collective l'a parfois fantasmée par une tradition orale dévoyée sur les clauses de non surconsommation de saumon par les fermiers et journaliers de l'époque. L'atlas des poissons du Limousin a bien démontré que ces clauses étaient extrêmement rares dans les faits, mais l'importance sociale de cette ressource vivrière a sans doute formaté la mémoire collective.

Il est difficile de connaître l'impact de ces pratiques sur les cours d'eau de l'époque, mais il est certain que ces ruisseaux et les poissons qui y vivaient étaient une ressource nourricière d'importance pour la population locale et occupaient une place sociétale majeure.



Une histoire des usages de l'eau sur le Chavanon d'hier à aujourd'hui



CHAVANON
EN ACTION

Contrat territorial

Une agriculture vivrière peu consommatrice en eau



Source : lavallée63.free.fr

	NATURE des TERRAINS	ÉTENDUE			REVENU IMPOSABLE	
		h	a	c	f	c
I. Propriétés non bâties.	Terres.....	3384	67	02	28479	89
	Jardins.....	25	19	74	537	34
	Prés.....	2871	10	23	42053	84
	Pacages.....	2479	99	62	13245	53
	Bois taillis.....	820	39	38	4278	25
	Bois futaies.....	1283	22	34	9504	57
II. Propriétés bâties.	Bruyères.....	7866	02	06	6339	56
	Réservoirs, étangs.....	14	81	74	253	74
III. Objets non imposables.	Maisons, moulins, etc.....	37	54	05	6654	73
	Eglises, cimetières.....	1	64	19	»	»
	Chemins, places publiques.....	329	73	32	»	»
	Rivières, ruisseaux.....	111	77	41	»	»
		19226 ^h	14 ^a		112447 ^f	45 ^c

Source : LONGY F., 1892. Monographie du Canton d'Eygurande. Bulletin de la société des arts et des sciences de la Corrèze—Janvier-Février-Mars. 686 p.

Verneugheol en 1869 (Source : commune)

La surface de la commune comprend :

21,6 % en terres cultivées / 11,6 % en prés / 15,4 % en pâtures / 44,9 % en bruyères / 6,2 % en bois / 4,4 % en jardins



Une agriculture faite de petites exploitations morcelées en polyculture-élevage vivant en autarcie. L'agriculture historique du bassin du Chavanon est décrite par le docteur Longy en 1892 et par les statistiques disponibles sur Verneugheol en 1869 et Flayat en 1901. Les landes dominent le territoire (40%). Appelées « *communaux* », elle permettent la pâture libre par un droit aux agriculteurs des villages alentours. Ce système communautaire représentait 35 % des terres à la fin du XVIII^{ème} siècle et était considéré comme le « *patrimoine des pauvres* » en 1667. Les cultures sont peu nombreuses (17%) et peu diversifiées : seigle, avoine, sarrasin (celui-ci apparaissant plutôt à la fin du Moyen-Âge selon les archéologues), pommes de terre, raves fourragères et légumes (le chanvre et le lin sont cités de manière anecdotique). Les raves fourragères servaient à l'alimentation du bétail à l'étable jusqu'à Noël. Les prés et « *pacages* » ne représentent que 27,8 % du territoire et fournissent en moyenne entre 2,5 tonnes de foin/ha/an et 4 tonnes de foin/ha/an.

De part la situation géographique du Chavanon, les races de vaches élevées sont influencées par l'Auvergne et le Limousin : ferrandaises, limousines et salers sont rustiques car nécessitant moins de nourriture. Le fumier des bêtes est conservé en tas à proximité des étables. Les brebis limousines sont très répandues. Elles sont élevées en liberté, disposent d'une étable l'hiver, mais ne sont pas alimentées en foin sauf quand la neige est trop abondante. On vend les agneaux à l'âge de huit mois mais certains agriculteurs font de l'engraissement en achetant des troupeaux sur les foires voisines pour aller vendre les brebis dans les grandes villes de proximité. Chaque ferme dispose d'une basse-cour (poulets, oies, canards, pigeons), a ses porcs d'une race « *ancienne et acclimatée depuis longtemps* » qui sont nourris avec des raves, des choux, des pommes de terre et des grains. Pour les travaux de la ferme, les cultivateurs disposent d'une jument. Certaines fermes produisent des ânes, également pour la traction animale. La présence de chèvres est anecdotique. La production de miel est « *difficile car le froid et les intempéries leur font une guerre acharnée* ».

Cette agriculture séculaire était une agriculture vivrière en grande partie héritée du modèle gallo-romain, ecclésiastique et féodal. La gestion équilibrée des communaux a peu à peu disparu jusqu'à la Révolution qui a sonné le glas de ce système pour renforcer celui du propriétaire terrien (la condition de berger ou bergère disparaissant avec). Les productions agricoles visaient principalement (uniquement ?) à nourrir la population locale sans visée d'exportation, ne serait-ce qu'à proximité, les moyens de transport faisant défaut. Cette agriculture historique était-elle équilibrée pour la ressource en eau ? Difficile de conclure car plus le passé est lointain, plus il est fantasmé. **Quid des lessivages des fumiers stockés à l'air et en sol libre ? Force est de constater que sur le seul canton d'Eygurande, au tournant de la Révolution (selon Janoueix), il n'existait aucune agriculture irriguée (sauf les prairies) et on trouvait entre 6000 et 7000 bovins, entre 10 000 et 15 000 brebis, 2600 porcs et quelques centaines de chevaux et d'ânes. Une estimation rapide et très approximative (basée sur les consommations des espèces sélectionnées actuellement : 70 litres/jour été/bovin, 5 litres/jour été/ovin, 12 litres/jour été/porcin, 40 litres/jour été/équin) approche les 600 m³ d'eau par jour en période estivale pour le canton d'Eygurande. Nous sommes très loin des 15 000 m³ jours qui s'écoulent en moyenne en été sur ce même territoire. Bien sûr ce n'est qu'une approche mais on voit bien là comment l'Histoire avait produit une agriculture économe en eau sur des territoires dépourvus de réserve estivale.**

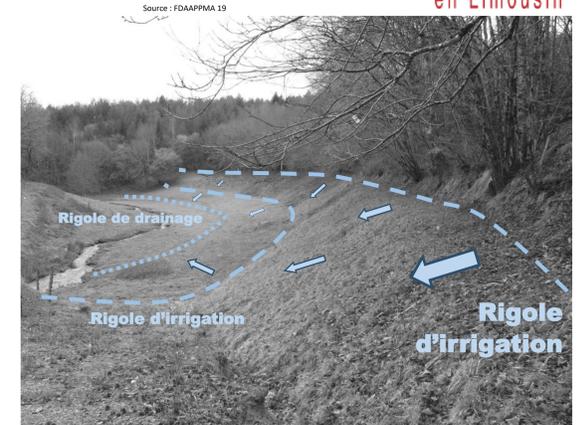


Source : www.delcampe.net

Flayat en 1901 (Source : commune)

La surface de la commune comprend :

24,7 % en terres cultivées / 27,5 % en prés et en pâtures / 35,1 % en bruyères / 5,3 % en bois / 3,7 % en jardins et 36,6 % autres (étangs etc.)

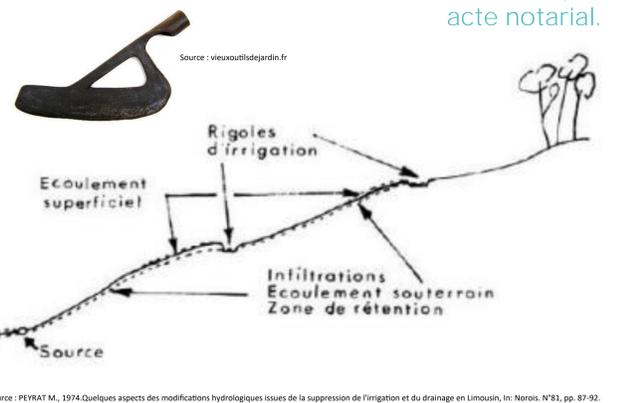


L'irrigation gravitaire des prés, une pratique séculaire...et salubre ?

L'agriculture historique cherchait à optimiser chaque mètre carré du territoire. L'un des systèmes les plus répandus en Europe de l'Ouest est l'irrigation des prairies par voie gravitaire.

Ce système permettait de dériver une partie des eaux d'un ruisseau pour inonder temporairement des prairies de pentes pour accroître la production de fourrage. Ces rigoles ou levades étaient présentes systématiquement.

Ce mode de production d'herbe (et donc in fine de protéines animales) était ingénieux mais particulièrement gourmand en main d'œuvre pour son entretien avec une houe (ou « *tranche pré* ». Voir photo ci-dessous). Ce système avait l'avantage toutefois de diversifier le réseau hydrographique (linéaire multiplié par 2 ou 3 !) et de permettre du surstockage par pénétration dans le sol. Il conduisait toutefois à des « *guerres locales de l'eau* », certaines répartitions d'utilisation des canaux étant cadrées par acte notarial.



Source : PEYRAT M., 1974. Quelques aspects des modifications hydrologiques issues de la suppression de l'irrigation et du drainage en Limousin. In: Norois. N°81, pp. 87-92.

Le Chavanon du Moyen-Âge à la Révolution



Une histoire des usages de l'eau sur le Chavanon d'hier à aujourd'hui



CHAVANON
EN ACTION

Contrat territorial

La forêt source de vie



Source : www.geoportail.fr. Carte de Cassini établie entre 1756 et 1789

Forêt du Chavanoux, l'une des plus grandes forêts du secteur

L'appellation « *Chavanoux* » donnant son nom à la rivière est probablement issue de la forêt du même nom située entre le pont de la Roche et Meymont représentée sur la carte de Cassini établie entre le XVII^{ème} et le XVIII^{ème} siècle. On peut légitimement penser que cette forêt en sortie du Moyen-âge était une forêt séculaire sur le territoire.

Bien que les gorges du Chavanon soient assez pentues, l'exploitation de la forêt sur le bassin versant était assez intense. Un taux de boisement situé entre 5 et 10 % du territoire est communément admis sur ce territoire jusqu'à la Révolution. Le régime hydraulique « *historique* » était alors bien différent...



Le Chavanon du Moyen-Âge à la Révolution

Le flottage des bois à bûches perdues, une pratique ancienne

On retrouve dans les archives quelques citations de flottage des merrains (bois de chêne destiné à être débité en planches pour les tonneaux de vin) sur le Chavanon depuis le moulin de la Roche. Ce type de pratiques se faisait au printemps lorsque les débits étaient moyens.

CHAVANOUX (le), rivière qui prend sa source près de Monteil-le-Guillaume, cant. de Crocq, arr. d'Aubusson (Creuse), et qui se jette dans la Dordogne, à 16 k. N. au-dessus de Bort. Elle est flottable, à bûches perdues, depuis le pont de la forêt de Chavanon jusqu'à son embouchure. Son cours est d'environ 40 k.

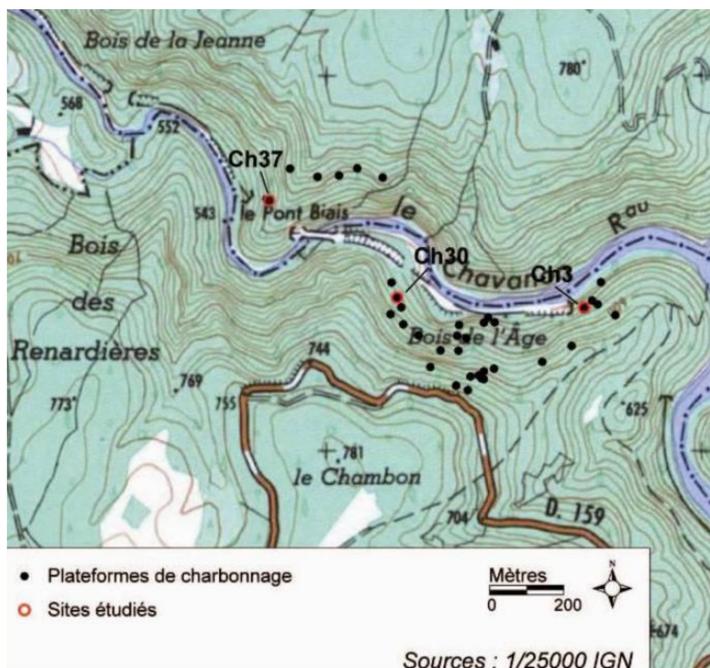
Source : GIRAULT DE SAINT-FARGEAU - 1844

Ce mode de transport n'était pas sans conséquences sur les ouvrages transversaux sur les rivières. Les conflits entre meuniers et bûcherons étaient alors fréquents (ce qui aura des conséquences sur le nombre de moulins) mais cet apport de bois au cours d'eau était très probablement favorable aux communautés aquatiques.



LE principal commerce, ou, pour mieux dire, le seul que l'on fasse sur la Dordogne, entre Bort et Argentat, consiste dans le flottage du merrain. Chaque année, au mois de mai, les marchands le jettent dans la rivière et dans ses affluents. Ils commencent sur le Chavanon et continuent jusqu'aux environs d'Argentat. Le trajet se fait avec une lenteur extraordinaire : chaque barrage, chaque banc de sable prend des journées entières. Cependant les mariniers le font très-rapidement lorsque les eaux sont propices. Il arrive même quelquefois qu'ils descendent en bateau depuis le Chavanon jusqu'à Bort. On arrête ordinairement le merrain au-dessous de l'embouchure de la Rhue, afin de le réunir à celui qui flotte sur cette rivière.

Source : mémoire sur le balisage et la navigation descendante de la Dordogne de Bort à Argentat - 1830



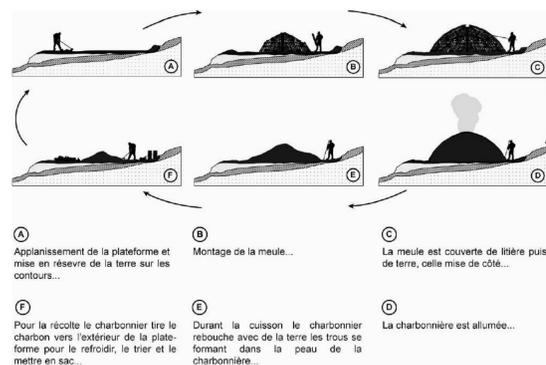
Source : ROUAUD R., 2014. Les forêts de pente de la haute vallée de la Dordogne: enjeux écologiques et énergétiques d'une ancienne forêt charbonnée (Auvergne, Limousin, France). Géographie, Université de Limoges, 2013. Français. NNT : tel-00928478

Source : ROUAUD R., 2014. Les forêts de pente de la haute vallée de la Dordogne: enjeux écologiques et énergétiques d'une ancienne forêt charbonnée (Auvergne, Limousin, France). Géographie, Université de Limoges, 2013. Français. NNT : tel-00928478

Une histoire « combustible » atypique

Au delà de la seule production de merrain qui était anecdotique en volume, c'est bien l'usage de bois d'œuvre et de bois-énergie qui était majoritaire dans la vallée du Chavanon. Bois-énergie directement glané ou récolté dans les forêts par la pratique du taillis, mais aussi production de charbon via des plates-formes de charbonnage en meule (le charbon étant plus facile à transporter que le bois brut). Ces plates-formes sont très fréquentes dans les vieilles forêts de pente comme celle des gorges du Chavanon et concernaient alternativement le hêtre, puis le chêne. Sur le Chavanon à l'amont de la confluence Dordogne, on recense par exemple 40 plateformes de charbonnages sur 35 ha. Le charbon avait été produit grâce à 14 essences d'arbres ! Ce charbon était destiné aux hommes et aux deux industries naissantes au milieu du XVIII^{ème} siècle (forge à la Celette et verrerie à Veyrières).

L'exploitation du bois par l'Homme est très ancienne. Celle-ci s'est accompagnée de bouleversements pour la forêt conduisant à une très forte réduction des surfaces forestières après la période gallo-romaine et surtout à la fin du Moyen-Âge. Des manques de bois sur les territoires ont pu même être observés (XVI^{ème} siècle par exemple). Ces pratiques ont conduit à modeler les forêts du Chavanon avec probablement des impacts sur la quantité d'eau, mais vraisemblablement assez peu sur la qualité d'eau.



Source : HARDY B., 2015. La Forêt Wallonne, composante vitale de la sidérurgie préindustrielle. Forêt-Nature N°135-Avril-mai-Juin 2015, 10 p.



Une histoire des usages de l'eau sur le Chavanon d'hier à aujourd'hui



CHAVANON
EN ACTION

Contrat territorial

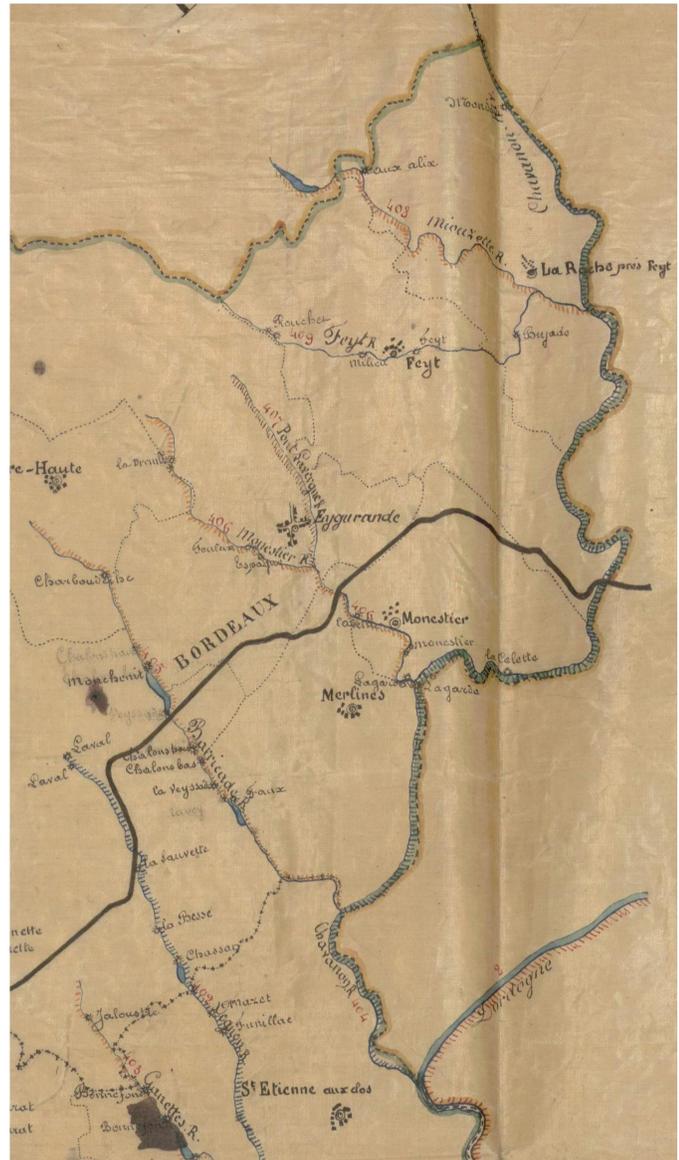
Assez peu de moulins

Quelques moulins...en concurrence avec le flottage du bois

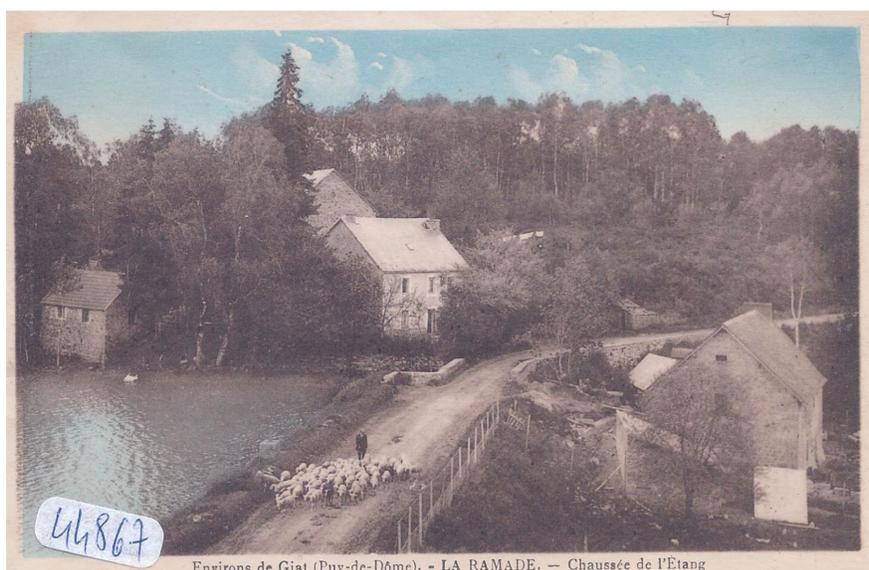
Si les petits moulins destinés à moudre le grain fleurissaient sur le Massif Central au Moyen-Âge, le territoire du Chavanon semble peu équipé de ces moulins (un seul meunier recensé sur le canton d'Eygurande au XIX^{ème} siècle). Trois raisons principales à cela : ce territoire semblait présenter très peu de cultures à moudre du fait des conditions climatiques, le besoin semblait donc limité pour la population, à l'inverse d'autres secteurs d'Auvergne et du Limousin. De plus, les cours d'eau principaux avaient une pente relativement faible sur les parties de plateau du bassin ce qui explique que de nombreux moulins étaient associés à une digue d'étang. Enfin, dans le secteur des gorges la concurrence avec le flottage du bois semble expliquer le très faible nombre de moulins présents. Au-delà de quelques informations lacunaires (En 1689, le moulin de la Roche à la confluence Méouzette-Ramade est attesté par rapport préfectoral du 16 Thermidor an 7 par exemple, les cartographies du XIX^{ème} siècle et le relevé topographique de l'Etat du début du XX^{ème} siècle nous apportent de nombreuses informations sur la cinquantaine de moulins présents sur le bassin.

Sur les deux ruisseaux alimentant l'étang de la Ramade, on comptait seulement 2 moulins sur 18 km. Sur la Barricade, 7 moulins étaient présents sur 15 km de ruisseau, sur le ruisseau de Cornes, 15 moulins sur 26 km de réseau et sur le ruisseau de Feyt, 9 moulins sur 20 km. La Ramade de l'étang de la Ramade à la confluence avec la Méouzette présentait 9 moulins sur 16 km de cours d'eau. A partir de cette entrée dans les gorges, sur le Chavanon il n'y avait que 5 moulins (La Roche, La Celette x 2, Faure et Raby) sur 28 km ! Sur la Clidane seuls 7 moulins sur 23 km étaient présents.

Nous y voyons ici le symbole que l'usage principal et séculaire de l'eau dans les gorges du Chavanon était bien le flottage du bois qui ne pouvait être compatible avec ces moulins. De plus, le manque de voies de communication limitait aussi l'intérêt de descendre les grains depuis les plateaux pour faire moudre, alors que des moulins sur les affluents étaient présents. Ces moulins étaient petits, manœuvrés par les habitants locaux et ne servaient qu'une trentaine de minute à chaque fois environ. Leur impact à l'époque était donc à relativiser, contrairement à leur abandon quelques décennies plus tard.



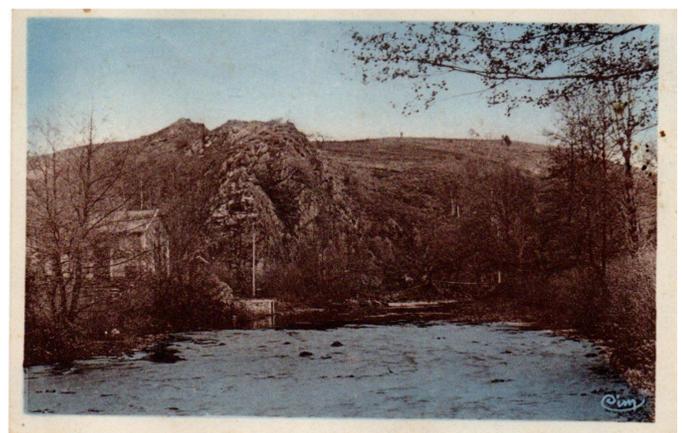
Source : direction départementale des territoires de la Corrèze - Carte des seuils sur les cours d'eau - 1872



Environs de Giat (Puy-de-Dôme). - LA RAMADE. - Chaussée de l'Étang

Source : delcampe.net

Le Moulin de Raby (à droite) et le moulin de l'étang de la Ramade (à gauche), deux des moulins historiques du bassin



Source : delcampe.net

Une forge et des verreries oubliées

Avant 1768 : Une forge est créée à la Celette

Considérée par un ingénieur de 1880 comme « l'une des plus anciennes de France », le seuil qui permettait de dériver les eaux vers la forge (désormais disparu) était daté d'au moins 1768. Le charbon issu des bois des gorges du Chavanon (et cent ans plus tard le charbon du sillon houiller à proximité) était utilisé pour le haut fourneau.

La forge de la Celette est très probablement la première industrie créée sur le bassin du Chavanon.

Un seuil, aujourd'hui disparu, d'une hauteur de 3m66 était présent à l'amont de la Forge, quelques centaines de mètres à l'aval de la RD 1089/2089 actuelle. Sans doute le premier véritable obstacle à la continuité écologique créé par l'Homme sur le Chavanon !

1750- 1789 : une industrie verrière qui aurait pu devenir royale !

Les prémices d'une industrie verrière furent également signalées entre 1750 et 1789 sur la commune de Veyrières dans le « Bois du Chavanon ». Quelques ouvriers verriers y exploitèrent les silicates assez abondants et fondèrent une compagnie avec le soutien du marquis de Langeac. Elle devait prendre le titre de verrerie royale lorsque la Révolution de 1789 éclata.

Aucun impact de cette activité sur les milieux aquatiques n'a pu être recensé.

Le Chavanon du Moyen-Âge à la Révolution



Une histoire des usages de l'eau sur le Chavanon d'hier à aujourd'hui



CHAVANON
EN ACTION

Contrat territorial

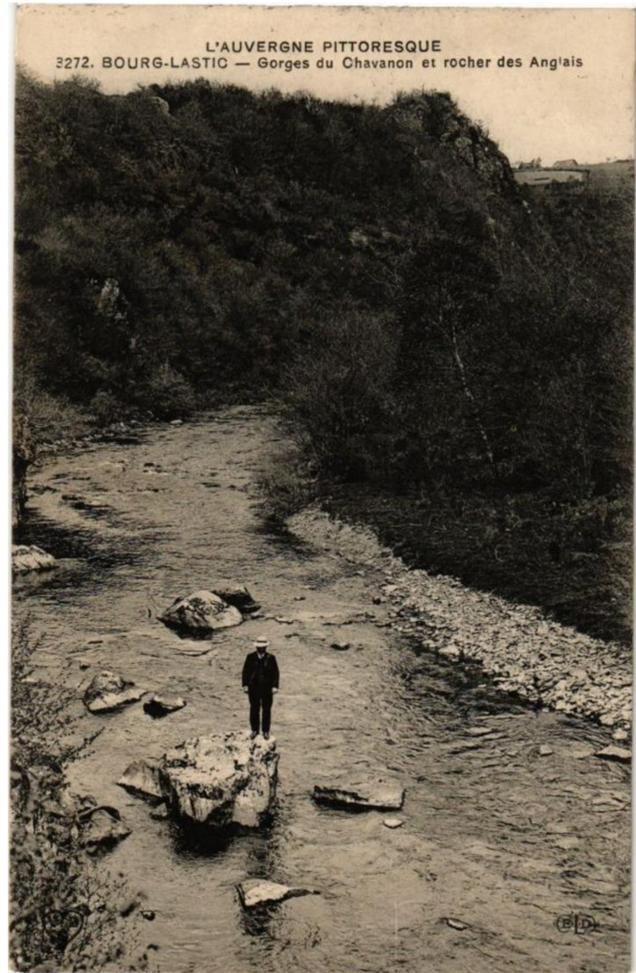
Château, étangs et ecclésiastiques

Le château des Anglais, quand le Chavanon formait une frontière entre deux royaumes : la France et l'Angleterre

Comme souvent, les rivières sont des lieux propices aux défenses féodales. Le rocher surplombant le Chavanon à proximité de la voie romaine (route Bordeaux Lyon) était un emplacement idéal. Ce château est décrit avec force précision par le Docteur Longy dans sa magistrale « *Monographie d'Eygurande* ». Long de 260 mètres, haut d'un donjon de 30 mètres, dépendant de la baronnie d'Herment, réputé imprenable durant la guerre de Cent ans, le château est toutefois pris et détruit en 1380 par Aymerigot Marchès célèbre mercenaire à la solde des Anglais qui sévit entre Auvergne et Limousin. Cette prise lui donna le nom de « *Château des Anglais* » ou « *Tour des Anglais* » qui donnera ensuite le nom au rocher surplombant la rivière, le « *Roc des Anglais* ». En 1382, un Maréchal de France, Louis de Sancerre est mandaté pour récupérer cette forteresse ce qui fût fait en 1383. Afin que les anglais ne puissent l'occuper à nouveau, il le fit raser complètement.

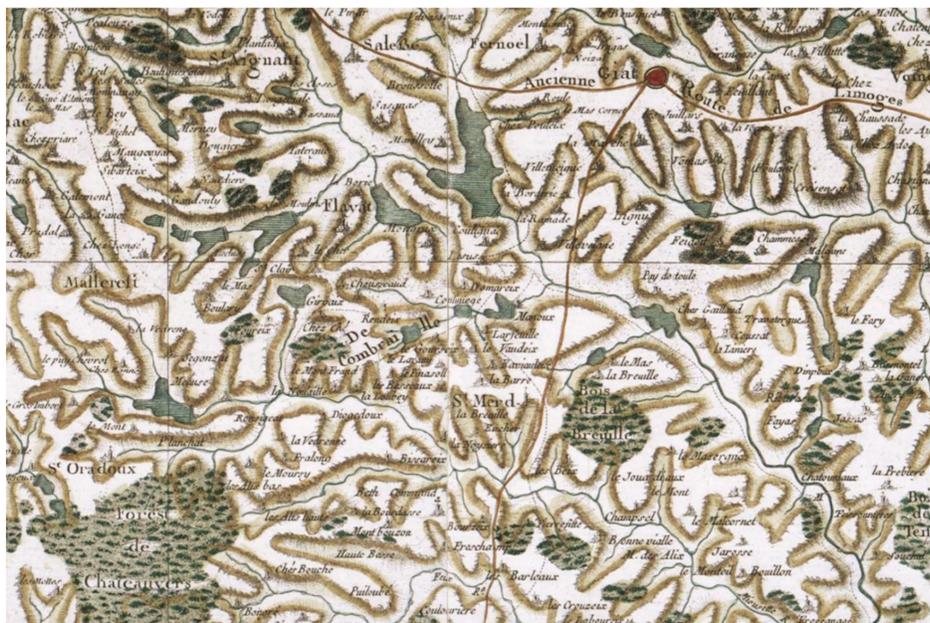
Reconstruit au XV^{ème} siècle, le château sera vendu en 1794 après la Révolution et détruit définitivement dans la foulée car utilisée comme source de matériaux. Quelques ruines étaient encore visibles à la fin du XIX^{ème} siècle, le chantier du barrage au début du XX^{ème} siècle finira d'en effacer la plupart.

Le Chavanon a ainsi servi de défense féodale pendant d'innombrables années, et durant la guerre de Cent ans (à partir de 1360), le Chavanon était même devenu une frontière entre les royaumes d'Angleterre et de France !



www.delcampe.net

akacfa

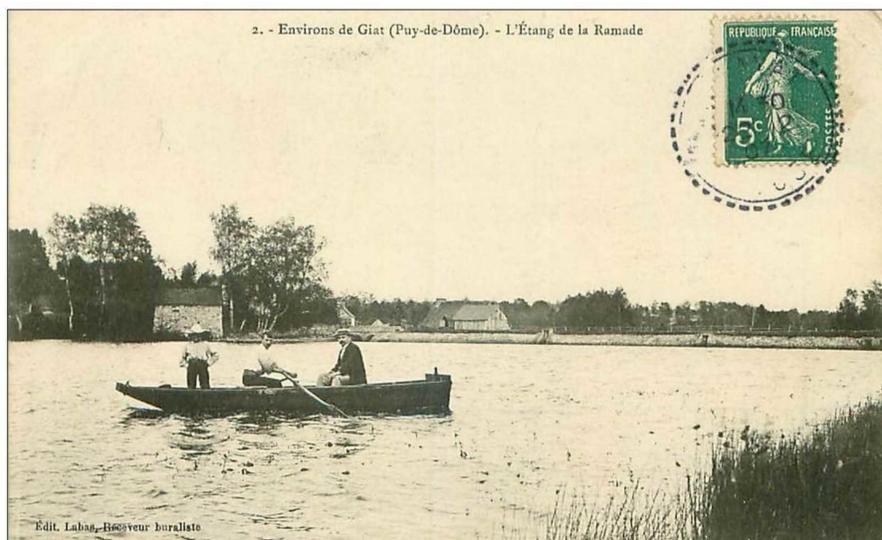


Source : www.geoportail.fr. Carte de Cassini établie entre 1683 et 1744

Les étangs, développés par l'expansion de la religion catholique

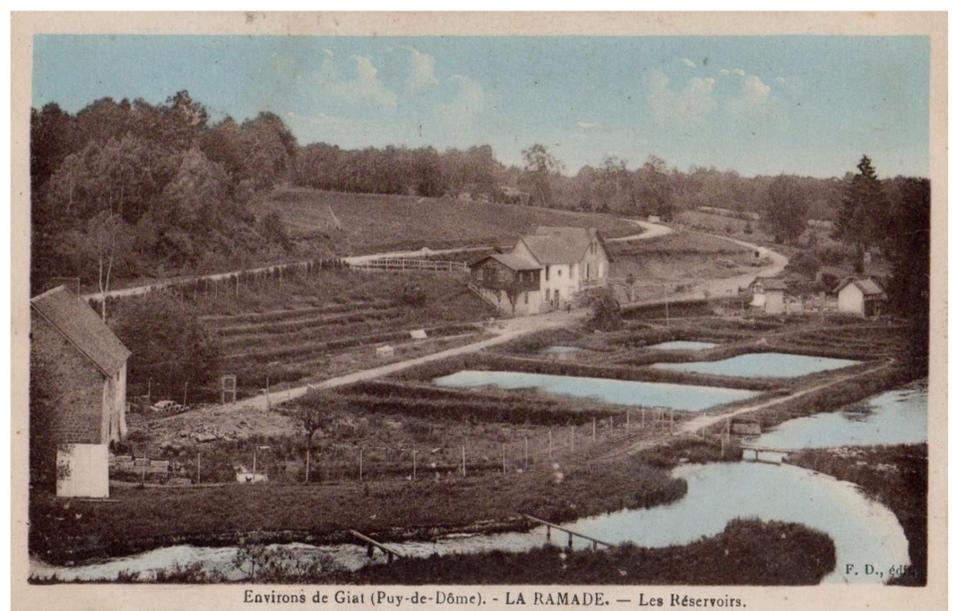
La topographie en plateau des têtes de bassin de la Ramade et de la Méouzette était très favorable à l'implantation de digues d'étangs. L'étang de la Ramade existait déjà à l'époque Gallo-Romaine selon des fouilles archéologiques. Mais ce sont surtout les ecclésiastiques chrétiens, comme partout en Europe, qui ont profondément influencé l'aménagement du territoire. Outils de production et de stockage de poisson, le développement des étangs visait principalement à sécuriser l'apport en nourriture aux populations locales ainsi qu'à produire de l'énergie hydraulique nécessaire aux moulins de pied de digue. On en comptait *a minima* 22 sur le bassin versant du Chavanon, quasi exclusivement présents en amont de la confluence Méouzette-Ramade et quasi exclusivement sur les communes de Flayat et Saint-Merd-la-Breuille. Verneugheol ne comptait que trois étangs au Moyen-Âge par exemple. Certains de ces étangs, symboles du clergé ou de la noblesse ont été détruits en totalité ou pour partie à la Révolution.

La création des étangs au Moyen-Âge a conduit au premier changement notable de qualité d'eau (réchauffement, enrichissement) et de peuplement piscicole. La carpe commune fût l'une des premières espèces piscicoles introduites de manière massive depuis l'Asie. Ces constructions furent par contre très certainement bénéfiques à l'anguille européenne. Le Chavanon est à ce point atypique qu'il constitue l'une des plus vieilles zones d'étangs historiques du Massif Central.



Source : delcampe.net

L'étang de la Ramade est très probablement le plus ancien étang du bassin versant, il est signalé dès 1484.



Environ de Giat (Puy-de-Dôme) - LA RAMADE. - Les Réservoirs.

Source : delcampe.net

Le Chavanon du Moyen-Âge à la Révolution



Une histoire des usages de l'eau sur le Chavanon d'hier à aujourd'hui



CHAVANON
EN ACTION
Contrat territorial

Le XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècle marquent le bouleversement des usages séculaires de nos territoires et le Chavanon ne déroge pas à la règle. La Révolution de 1789 initiera ces changements. La révolution industrielle les transformera profondément : même sur ce territoire reculé du centre de la France, le progrès technologique et la nationalisation des enjeux viendra apporter aux populations de nouvelles perspectives : voies ferrées, industries, hydroélectricité, mines de charbon étaient autant de sources de développement économique permettant le maintien d'une population... Mais parallèlement, ces mêmes usages situés plus loin ont eu des conséquences sur le territoire du Chavanon. La création du barrage de navigation de Mauzac en 1839 dans le Bergeracois se traduira quasiment immédiatement par la disparition du saumon, aux grand dam des populations locales.



1839, construction du barrage de Mauzac (24) : le bouleversement



Source : Géoportail / IGN

Source : gallica.bnf.fr

SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS DE LA CORRÈZE

LE

CANTON D'EYGURANDE*

(CORRÈZE)

Le saumon commun remonte la Dordogne et vient frayer au mois d'octobre dans le ruisseau qui l'a vu naître. Son produit, *tacon*, descend par bandes à la mer en mars ou avril. Depuis l'établissement des barrages de Lalinde, sa remonte diminue de plus en plus. L'anguille commune, dont on compte quatre variétés, passe quelques années dans les cours d'eau et les étangs du pays, puis elle va au bord de la mer pour se féconder.

Les eaux de nos ruisseaux sont claires et limpides, aussi le poisson est-il d'excellente qualité. On pêche dans nos cours d'eau l'ablette commune, le barbeau commun, le chabot commun, la chevanne ou *poisson blanc*, le goujon fluviatile, l'ombre, la loche, la truite commune, la vandoise ou *dard*, la truite saumonée, le véron ou *gardèche*. L'écrevisse de rivière est commune dans la Barricade et dans la Sarsonne.

La carpe, la tanche, la perche et le brochet commun se rencontrent quelquefois dans la Ramade, la Miousette et le Chavanon ; mais ce sont surtout des poissons d'étang. On trouve quelques variétés d'hirudinées dans les étangs de Laval et de Bongue.

Les insectes sont nombreux ; je citerai parmi eux : le cerf-volant, le hanneton, le taupin, la cantharide, la bruchede pois, le charençon du pin et le charençon du seigle, diverses variétés d'arai-

1839 : construction du barrage/écluse de Mauzac en Dordogne (24)

1841 : seuls quatorze saumons sont pêchés sur les frayères de Port-Dieu (an aval de la confluence Dordogne-Chavanon)

Deux ans seulement après la construction de la retenue, les effets se font déjà sentir par les riverains.

Les poissons du Chavanon et les populations locales étaient donc impactés par un projet permettant la navigation de la Dordogne à plusieurs centaines de kilomètres de là !

1844 : trois ans après la création du barrage de Mauzac ayant causé la disparition totale du saumon dans le Chavanon, le Ministre, sur demande du Conseil Général de la Corrèze, a demandé l'ouverture des pertuis du barrage qui permettant une remontée « très abondante » des saumons

La lutte politique contre le déclin du saumon s'étend de 1840 à 1900 jusqu'à ce qu'à la faveur de « références glissantes », l'espèce disparaisse des mémoires

La première gestion par bassin versant venait de naître... il y a 170 ans !



Source : archives départementales de la Dordogne

1889 : le docteur F. LONGY, ancien maire d'Eygurande décrit bien la situation du saumon sur le bassin mais aussi celle de l'anguille et des autres espèces

L'anguille fait même l'objet d'une politique de repeuplement, le conseil départemental de la Creuse achetant des anguillettes sur les marchés de Langon pour les introduire dans les étangs de la tête du Chavanon !

A la fin du XIX^{ème} siècle, le saumon termine sa lente disparition et l'anguille également. Les poissons migrateurs sont les premières victimes de la révolution industrielle. L'écrevisse à pattes blanches sera la suivante

Navigation : un projet avorté qui aurait tout changé !

NAVIGATION INTÉRIEURE.

Jonction de la Loire à la Dordogne, par la Sioule et le Chavanon.

Le Conseil général reçoit, avec satisfaction et reconnaissance, les communications de M. le Préfet sur l'état actuel du projet de la canalisation de la Dordogne à la Loire supérieure ; il remercie ce magistrat du zèle qu'il met à faire ressortir les nombreux et puissants motifs de préférence pour la jonction de la Dordogne à la Loire par le Chavanon, sur celle que l'on voudrait proposer par Périgueux, Limoges et Montluçon. Comme il ne suffit pas d'avoir démontré ces motifs aux habitants de la Haute-Vienne, le Conseil général prie M. le Préfet de faire faire sur ce sujet, par une commission spéciale, un mémoire qui sera envoyé au Gouvernement et distribué aux Chambres. Le Conseil compte sur les efforts réunis des Députés de

Source : gallica.bnf.fr

Le Chavanon de la Révolution à 1939



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau
GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE



Une histoire des usages de l'eau sur le Chavanon d'hier à aujourd'hui



CHAVANON
EN ACTION

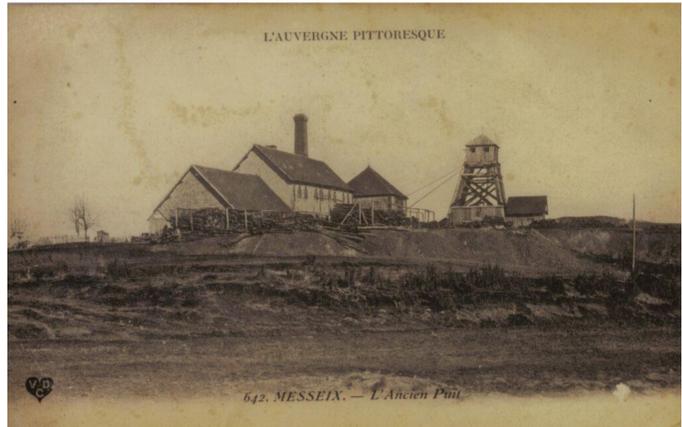
Contrat territorial

Houille noire, houille blanche énergie et modernité

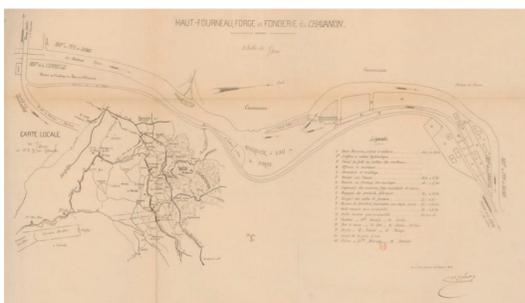
1831 : Une ordonnance royale accorde à M. SABLON une concession de mine de houille à Messeix

Situé à proximité de la Clidane, le périmètre de la mine ne cesse de s'accroître tout au long du XIX^{ème} siècle. 1848, le « Port-sec » est créé suite à la cession de l'entreprise à Vazeille et C^{ie}. On y lave les boulets. 1854, un décret impérial délimite la concession sur plus de 600 ha. En 1878 le gérant de la société obtient le passage de la ligne de chemin de fer dans les gorges ce qui va provoquer le développement fulgurant du site.

La faible industrialisation du site ne semble pas se traduire sur la qualité des eaux de la Clidane et du Chavanon au moins jusqu'au début du XX^{ème} siècle. La forte expansion de la mine liée au développement des voies de communication conduira à observer des impacts grandissant pendant une centaine d'années.



Source : mineral.fr



Source : gallica.bnf.fr (1880)

1817-1863 : Une forge est toujours présente à la Celette

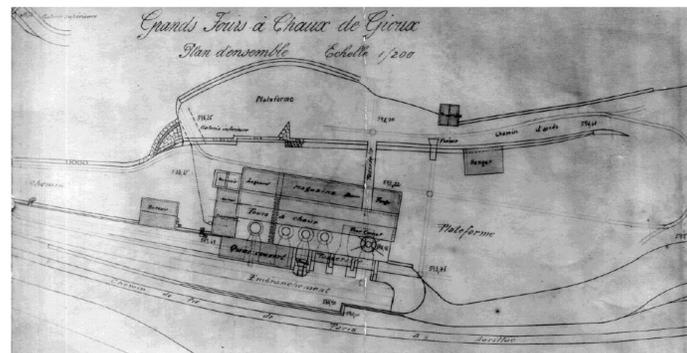
Située à proximité de l'asile, la forge et les hauts fourneaux associés ont été abandonnés sous la Révolution puis reconstruits en 1817. Le minerai de fer provenait du Puy-de-Dôme principalement. Près de 1,5 tonnes de fonte étaient produites chaque jour. Elle engloutissait près de 2000 tonnes de charbon par an (produit dans les forêts avoisinantes avant le développement des réseaux de communication à proximité, notamment la gare de la Celette et des houillères de Messeix). Elle utilisait toujours les eaux du Chavanon. Au milieu du XIX^{ème} siècle, elle employait près de 200 ouvriers ! Fermée en 1863 elle fut brièvement rouverte en 1880 avant d'être cédée à l'asile de la Cellette en 1889.

Nous n'en savons pas plus quant à l'impact de cette fonderie sur le Chavanon à l'aval hormis le seuil de 3 m66 de haut qui était encore présent au XIX^{ème} siècle qui est visible sur la carte ci-contre.

1861 : la présence de fours à chaux au Mas, à Savennes et à Gioux est indiquée par de nombreux auteurs dont le célèbre LECOQ

Les fours à chaux utilisaient le charbon provenant du sillon houiller situé à proximité. Le développement de la voie ferrée permet un accès direct en 1921. Jusqu'en 1914, la production annuelle était de l'ordre de 3000 tonnes.

Cette activité n'avait, semble-t-il dans les archives, pas de conséquences sur les eaux du Chavanon



Source : THIERRY V., 2014. Les marbres de la série du Chavanon (Massif Central, France), Revue des Sciences Naturelles d'Auvergne, volume 78, 19 p.



Source : delcampe.fr. Photo de 1910

Ce « coin » est magnifique, très riche en truites, qui, arrêtées par le barrage, ne peuvent remonter plus haut.

Source : PEYNET J., 15 mars 1939

1908 : Une usine hydroélectrique est créée par Rambaud et Girardet sur le barrage de Lagarde (ou du Fraisse) au cœur de la vallée du Chavanon dans le cadre d'un projet d'aménagement plus vaste (deux usines autour de La Celette). Elle est agrandie par la suite avec une deuxième turbine et fournissait de l'électricité à Eygurande, Merlines et Bourg-Lastic.

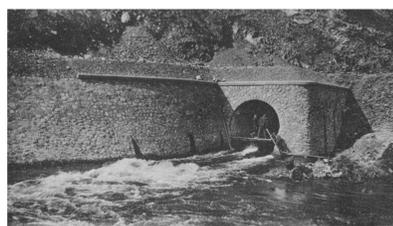
La digue se dégrade peu à peu jusqu'à rompre partiellement en 1937. Une usine hydroélectrique alimente aussi en électricité l'asile de la Celette (en remplacement de l'ancienne forge au début du siècle) jusqu'en 1964 ainsi qu'au moulin de la Roche à Verneugheol (63)

Cette digue modifiait la composition du peuplement piscicole (chevesne) sur 1,5 km de retenue et faisait obstacle aux poissons que ce soit à la montaison et très vraisemblablement à la dévalaison.

1920 : un projet de barrage pharaonique voit le jour

En 1923, porté par un consortium de sociétés privées, le Chavanon est détourné via un tunnel et la construction d'un barrage de 90 m de haut pour 200 millions de m³ est lancée. Sa construction est stoppée le 31 mars 1926 suite à un contentieux entre l'état et le consortium. Il aurait dû être le plus grand barrage d'Europe de l'époque !

Le chantier a eu et a encore des impacts non négligeable sur le Chavanon. L'ancien lit est perdu sur plus d'un kilomètre. La rivière passe toujours actuellement par un tunnel et ce, depuis près de 100 ans ! La digue encore existante, d'une hauteur de 10 m modifie la composition du peuplement piscicole (chevesne) et fait obstacle aux poissons à la montaison mais pas à la dévalaison du fait de la présence du tunnel.



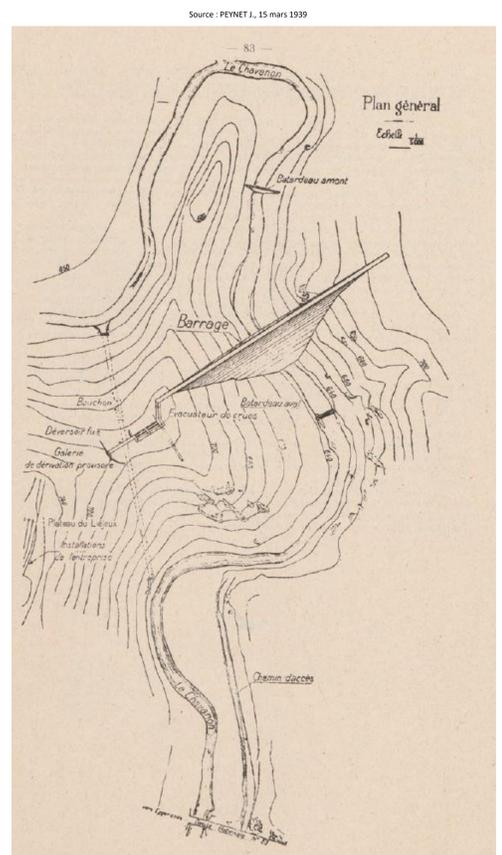
Source : EDF



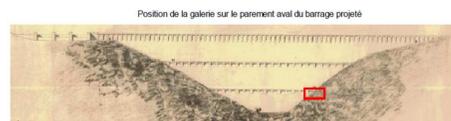
18. BOURGLASTIC (Puy-de-Dôme) — La boucle du Chavanon et le Rocher des Anglais



Source : delcampe.fr. Photo de 1910



Source : PEYNET J., 15 mars 1939



Position de la galerie sur le parement aval du barrage projeté

Source : EDF

Le Chavanon de la Révolution à 1939



Une histoire des usages de l'eau sur le Chavanon d'hier à aujourd'hui



CHAVANON EN ACTION

Contrat territorial

Chemin de fer : artère du territoire

Le Chavanon de la Révolution à 1939



Source : delcamp.fr



Source : delcamp.fr

6 juin 1881 : Le premier train arrive en gare de Merlines

La section Ussel-Clermont-Ferrand ouvre, via les gorges du Chavanon et de la Clidane en 1887 et la section vers Mauriac est accessible en 1893 par les gorges du Chavanon puis de la Dordogne jusqu'à Bort-les-Orgues. Merlines devient alors un nœud ferroviaire d'importance : export du charbon de Messeix, de la chaux de Savennes et Gioux, des bovins des agriculteurs, arrivée de touristes etc. La voie de Merlines à Laqueuille est même doublée en 1912, retirée pour les besoins de la première guerre en 1914, reposée ensuite, puis retirée définitivement sous l'occupation allemande. Une ligne complémentaire est même construite spécifiquement pour le chantier de création du barrage du Chavanon. En 1930 la gare de Merlines employait 180 cheminots ! Plusieurs commerces se développèrent

à Merlines, un hôtel même présent à la gare de Savennes, alors à son apogée (on parle alors de près de 1000 habitants avec des commerces, des habitations etc.).

La construction des gigantesques ouvrages d'art pour l'époque ne s'est pas faite sans mal pour les milieux : rectifications, enrochement, déplacement et réduction du lit (Clidane). Quelques traces sont encore visibles. Le seuil de stabilisation de Chaluset créé sur la Clidane au XIX^{ème} siècle constituait un obstacle de 2 m de haut pour les poissons jusqu'en 2022. A l'inverse, rendre la vallée du Chavanon accessible par la voie ferrée a sans doute contribué à sa réputation départementale, régionale et nationale.



1936 : Jules Farges créé la carrière en aval de l'ancien barrage du Chavanon pour alimenter les chantiers routiers à proximité

Le travail se faisait essentiellement à la main puis s'est mécanisé à la faveur de l'extension du site tout au long du XX^{ème} siècle.



Source : Xavier Farges - Entreprise Farges



L'asile de la Celette, le plus vieux de France

1830 : Création de l'asile de la Celette sous sa forme contemporaine par MM. Joseph NOYER et Pierre ALMERAS

Ils accueillent alors déjà 90 malades venant de 12 départements différents en 1835. En 1861, 167 malades étaient recensés, 311 en 1873, 440 en 1890.

Cette population croissante ne s'est probablement pas fait sans mal sur le Chavanon. Un anecdote historique intéressante est révélée par LONGY. L'eau alimentant le bâtiment venait d'un réseau d'eau potable en plomb de près de 2 km (!) passant sous le Chavanon depuis la Fontaine de Lastey située sur les hauteurs du village de Bialon sur la commune de Messeix (Cela traduisait vraisemblablement le fait que l'eau n'était pas potable en aval de la confluence Clidane-Chavanon à cause des houillères). Elle fût achetée en 1859 par l'asile à la commune de Messeix mais elle avait déjà fait l'objet d'une adjudication au XVII^{ème} siècle, le passage du fontainier pour poser les canalisations ne fût pas sans soucis pour lui, les riverains ne goûtant guère qu'on leur pique leur eau et le « *maltraitèrent* » (!). Ils furent condamnés en 1663 et les travaux réalisés en 1664. Finalement l'eau potable était déjà bien une préoccupation sur ce territoire il y a plusieurs centaines d'années.



L'asile de la Celette vers 1900 - Source : www.ch-eygurande.fr

Les activités vivrières mutent en loisir

1939 : article de pêche vantant le Chavanon dans l'un des premiers magazines de pêche français « Au bord de l'eau - Plaine et Bois »

La pêche et la chasse deviennent de plus en plus des activités de loisir.

On y vante la qualité des eaux, la densité de truites, mais aussi les problèmes liés au braconnage, aux barrages du Chavanon, de La Garde ou aux pollutions liées aux houillères

1937 : création de la société de pêche de Merlines

1931 : création de la société de pêche de Bourg-Lastic

1926 : création de l'amicale des chasseurs réunis de Bourg-Lastic

Elles répondent aussi aux premiers constats de dégradation des cours d'eau : les statuts comprennent deux missions principales : répression du braconnage et rempoissonnement des cours d'eau



Source : gallica.bnf.fr (1939)



Une histoire des usages de l'eau sur le Chavanon d'hier à aujourd'hui



CHAVANON EN ACTION

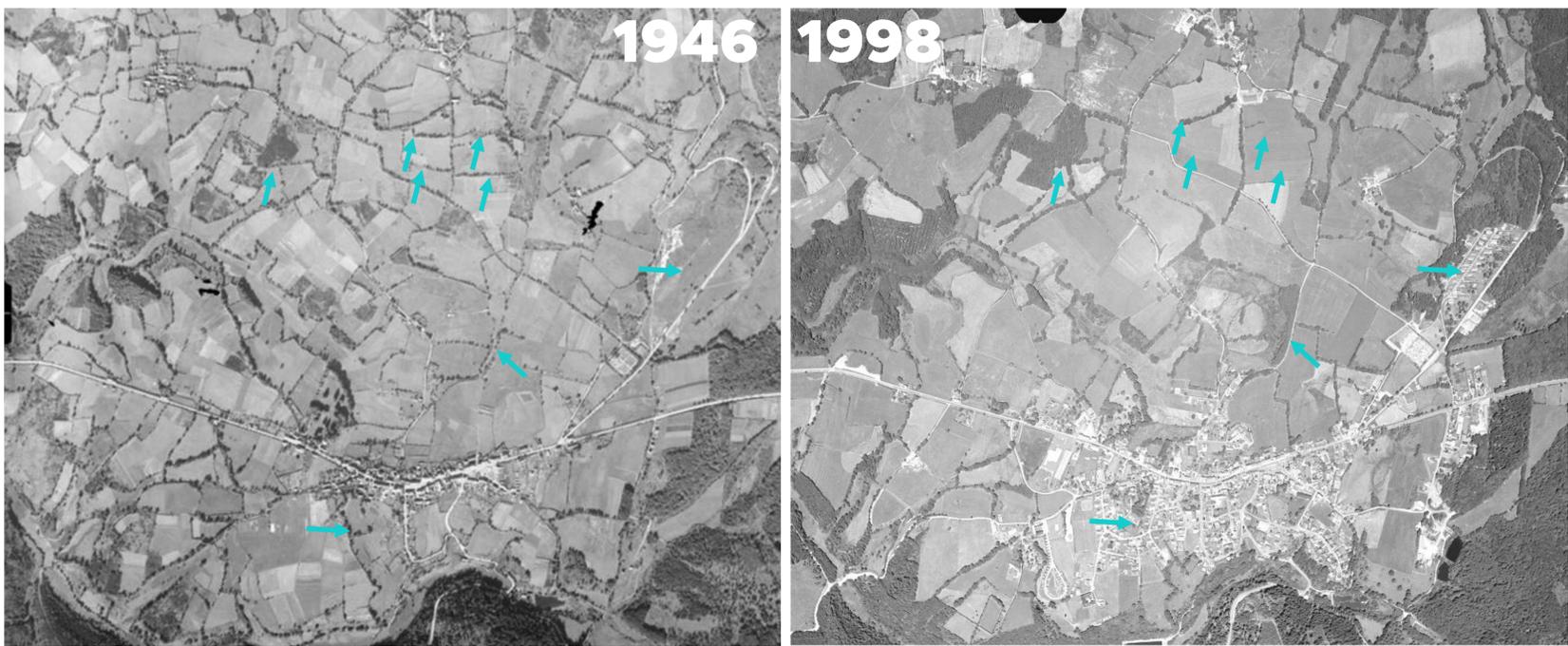
Contrat territorial

Le XX^{ème} siècle est celui des grandes transitions. Après l'effondrement de la population suite au lourd tribut payé à la 1^{ère} guerre mondiale, la 2^{ème} guerre marque un tournant. Exode rural et mutation de l'agriculture, changement profond de l'occupation du sol par l'enrésinement des massifs, disparition progressive des usages industriels sur le bassin, émergence du tourisme social et développement du médico-social tissent le canevas du tableau actuel de ce territoire, non sans conséquences sur la qualité de nos cours d'eau.



Une agriculture qui mute

Le Chavanon de 1939 à 2000



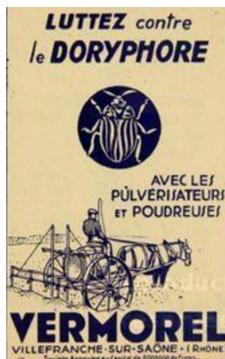
Source : IGN - Remonter le temps

Remembrement, réduction du nombre de fermes et intensification

Au sortir de la guerre, la France est en ruines. Sous l'impulsion de vastes politiques financières publiques (notamment le Plan Marshall en 1948), l'agriculture doit muter pour produire plus afin de nourrir une population française en explosion démographique suite au baby-boom. L'arrivée conjointe de la mécanisation doit conduire à un remembrement des parcelles qui va bouleverser le paysage et l'équilibre territorial historique de la ruralité. Arrachage des haies (31 % des cours d'eau sans ripisylve), agrandissement des parcelles, rectifications (35 % des cours d'eau), drainage des zones humides (-80 % de surface) pour accroître la production de fourrage et créations de nouvelles voiries remodelent l'agriculture. 50 années séparent ces deux photos du nord de Bourg-Lastic. Si certains éléments subsistent, tout y est résumé : la taille des parcelles a fortement augmenté, la prairie et les grandes cultures dominant, la superficie de forêt a augmenté (à la faveur des replantations en résineux), le nombre de haies a fortement diminué. La périurbanisation a rogné sur les terres agricoles, les surfaces imperméabilisées se sont accrues.

L'agriculture mute profondément. Les fermes deviennent exploitations agricoles. Les paysans deviennent agriculteurs et se professionnalisent. La production d'ovins régresse à l'inverse de la production de bovins destinés à la viande et à la production laitière. Les cultures se diversifient pour se destiner principalement à l'autoconsommation sur l'exploitation agricole (maïs, blé etc.) et s'intensifient pour augmenter fortement les rendements.

Ce profond bouleversement est vraisemblablement la plus grande et la plus rapide modification que le territoire ait connu durant son histoire. L'accélération du progrès, la globalisation et l'intérêt national ont conduit à cela. Si ce fût une réussite au sens de l'atteinte des objectifs initiaux (l'agriculture française devint excédentaire dès 1970) ce ne fût pas sans impact pour les zones humides, les cours d'eau et la biodiversité.



Source : Archives départementales 63



Source : ebay.fr



Source : Archives départementales 63



Source : ebay.fr

Vue aérienne de la pisciculture en 1974 - Source : géoportail



1971 : Construction de la pisciculture du Moulin de Faure à Savennes pour la production de truites

La famille Donnadiou acquiert le site et crée de toutes pièces des bassins pour la production de salmonidés depuis la ponte jusqu'aux adultes. La pisciculture fournit les AAPPMA locales pour le repeuplement des cours d'eau et pour la consommation humaine. La production s'élève jusqu'à 20 tonnes par an.

La pisciculture réutilise l'ancien seuil du Moulin de Faure pour dériver une partie des eaux du Chavanon pour alimenter les bassins (environ 800l.s⁻¹). Les rejets sur le Chavanon sont peu impactants. Cette utilisation de l'eau est encadrée par un arrêté préfectoral.



Une histoire des usages de l'eau sur le Chavanon d'hier à aujourd'hui



CHAVANON
EN ACTION

Contrat territorial

Une industrie qui périclité

1946 : la nationalisation des mines de Messeix est engagée

La production de charbon est alors à son apogée sur le site de Messeix.

Les pollutions liées aux fines de charbon colmatant le Chavanon via la Clidane se succèdent. Les pêcheurs, premiers pratiquants de la rivière se plaignent. En 1956, un premier versement d'indemnité pour pollution à la FDAAPPMA 63. Ce montant correspondrait aujourd'hui à plus d'1 000 000 € !

1988 : c'est la fermeture définitive des puits après 150 ans d'exploitation puis la création de l'association Minérail en 1990.

La population de Messeix perd 2000 habitants en trente ans. Près de 800 emplois sont perdus. L'histoire de la mine reste importante sur le bassin du Chavanon avec une mémoire collective forte.

Les pollutions s'estomperont à la fin du XX^{ème} siècle.



Vue des anciens fours en 2006

Source : THIERY V., 2014. Les marbres de la Série du Chavanon (Massif central, France) Marbles from the Chavanon sequence (French massif central), 34 p.

1956 : après un hiver rigoureux sans approvisionnement de charbon, c'est l'arrêt définitif des fours à chaux de la Gare de Savennes

La Gare de Savennes, alors à son apogée (on parle alors de plusieurs centaines d'habitants, d'un hôtel restaurant, d'une boucherie etc.) périclité.

Cette activité n'avait, semble-t-il dans les archives, pas de conséquences sur les eaux du Chavanon

1964 : Une usine de sulfate de baryum est présente au moulin de la Roche grâce à l'électricité produite sur site

Ces gisements sont liés au sillon houiller du Puy-de-Dôme. Cette industrie chimique ne devait pas être sans impact sur la qualité de l'eau du Chavanon, l'écotoxicité du baryum étant maintenant démontrée.



Source : DDT19

Milieu du XX^{ème} siècle.

L'ancien barrage de Lagarde est détruit et il n'y a plus de production d'électricité, ainsi que sur la microcentrale alimentant la Celette en 1964.

Les impacts de ces deux aménagement disparaissent complètement sur le Chavanon.

Le médico social en plein développement

De la congrégation religieuse à la collectivité publique, la montée en puissance du médico-social sur le territoire du Chavanon.

La congrégation des frères de Saint-Jean de Dieu va transformer profondément l'établissement jusqu'en 1971, où le site est transféré. Vivant pratiquement en autarcie, se suffisant à elle-même, la Cellette connaîtra les progrès de la psychiatrie avec un certain retard par rapport à l'évolution nationale des différentes institutions hospitalières. A partir de 1950, la formation psychiatrique proprement dite va faire son apparition dans l'établissement, comme les femmes en tant qu'employées à partir de 1960 et en tant que patientes à partir de 1972. Le premier médecin psychiatre en exercice à la Cellette vint en 1966. Les frères cédèrent donc l'établissement au département en 1971, contre remboursement en 10 ans de neuf millions de francs. Le site se développe alors ainsi que des sites satellites où les patients sont installés dans les villages de Merlines et d'Eygurande. Le bassin du Chavanon revêt alors une vocation sociale très forte et assez unique dans le Massif Central avec plusieurs centaines d'emplois.

Ce facteur important de développement de ce territoire rural a pu avoir des conséquences sur la qualité des milieux aquatiques, notamment sur l'impact des produits médicamenteux. Les stations d'épurations n'étaient en effet pas destinées à traiter ce genre de résidus qui partaient dans les ruisseaux et rivières.



Source : reseauaprosante.fr

Le Chavanon de 1939 à 2000



Une histoire des usages de l'eau sur le Chavanon d'hier à aujourd'hui



CHAVANON
EN ACTION

Contrat territorial

L'assainissement se développe

Les lois de 1964, 1976 et 1992 auront conduit à réduire les rejets directs des eaux usées dans les cours d'eau

La première station d'épuration créée sur le bassin est située à Monestier-Merlines en 1975, suivie de celle de Flayat en 1983, de Bourg-Lastic en 1984 et de Messeix en 1986. Ces investissements onéreux étaient donc assumés par les plus grosses communes du territoire. Plusieurs aménagements d'amélioration ont suivi vers la fin du XX^{ème} siècle à la faveur du durcissement des normes de rejets. L'assainissement non collectif (fosses sceptiques etc.) s'est aussi développé en parallèle.

La création des stations d'épuration était salvatrice pour supprimer certains cloaques. Elle a eu toutefois le défaut de concentrer les polluants et notamment les polluants chimiques (produits ménagers, produits d'hygiène etc.) utilisés de plus en plus fréquemment tout au long du XX^{ème} siècle.



Source : IGN - Remonter le temps

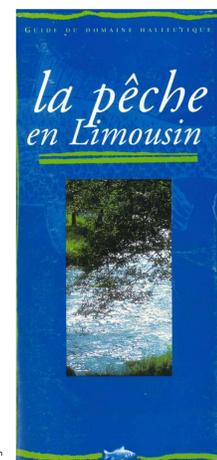


Les activités vivrières se structurent encore plus en loisirs

Durant la seconde guerre mondiale, puis à la suite de la Loi Pêche de 1964, le loisir pêche se structure.

Suite à l'accroissement des pollutions des rivières, principalement liées aux conséquences de la révolution industrielle et à l'augmentation du temps libre disponible après les conquêtes sociales de 1936, la pêche mute pour devenir une activité de loisirs. Les premières créations d'associations ont lieu durant la seconde guerre mondiale. Le développement de l'aspect touristique de la pêche s'ensuit avec le développement des voies de communication qui désenclavent le Chavanon.

Les truites du bassin du Chavanon sont célébrées dans de nombreux guides des parcours de pêche français tout au long du XX^{ème} siècle, la pêche de loisir devenant un moteur touristique du territoire. Les collectivités s'en emparent avec la publication de guides spécifiques par les conseils départementaux et régionaux.



Source : FDAAPPMA 19 - Conseil Régional du Limousin

1996: Guide des parcours de pêche en Limousin où le Chavanon tient une bonne place

MERLINES	
Ruisseau :	Dom. PR / ** / AP La Truite du Chavanon ~ w. * (C) chez Guindon, primeurs, MAP. [Anguille, Chevesne, Goujon, Loche, Truite far., Vairon, Vandoise, Ecrevisse.] Ap. rég. : ver de terre, sauterelle, cuil, mouc, séc. noy. Int. : asticot, œuf de saumon. N/b Truites nomb. mais petites.
BOURG-LASTIC	
Ruisseau de Corne, la Clidane :	Dom. PR / ** / AP de Bourg-Lastic [Truite far.]
MESSEIX	
La Clidane, la Dordogne :	Dom. PR / ** / AP de Messeix. [Truite far.]
LA COURTINE	
La Liège :	Dom. PR / ** / AP La Courtine → de la source à lim. du dépt [An. 5,50 NF, M. Daloubeix. [Anguille, Gardon, Goujon, Truite far., Vairon, Ecrevisse.] Ap. rég. : ver de terre, sauterelle, cuil, MAP : MM. Neuville, Lacroix, Jannoueix. Belles prises : 40 Truites = 6 kgs.
La Sarsonne :	Dom. PR / ** / AP La Courtine (v. ci-dessus).
La Méouzette :	Dom. PR / ** / AP La Courtine → de la source à lim. com.
La Rozeille :	Dom. PR / ** / AP La Courtine (v. ci-dessus).

Source : DANIEL - 1961

1961 : Les truites du bassin du Chavanon sont célébrées dans un guide des parcours de pêche

En 1958, Jean Farges prend la suite de son père et ouvre l'extraction de pierres en 1960 le long de la RN89 à proximité du restaurant « L'Oasis ». A partir de 1970 se développe la carrière connue actuellement avec Xavier Farges, troisième génération.

La mécanisation de l'exploitation a permis l'accroissement de la production, jusqu'à 500 000 tonnes de matériaux extraits.

La production diminuera par la suite.



Source : Xavier Farges - Entreprise Farges

Le nombre d'étangs explose

Une construction massive dans les années 1960-1970-1980

A la suite de l'exode rural et avec le développement du tourisme social, un nombre très important d'étangs se construit sur le bassin versant du Chavanon, principalement durant la période 1960-1980. A usage récréatif quasi exclusif, plus de 200 étangs sont créés sur les construits en accompagnement d'un centre touristique (cas du plan d'eau de L'Abeille).

La construction de ces plans d'eau sera un bouleversement pour les milieux aquatiques du Chavanon : obstacles à la continuité écologique, réchauffement des eaux, apport d'espèces exotiques. Les impacts sont désormais bien connus. Quelques aménagements palliatifs (bassins de décantation, moine, passe à poissons) verront le jour dans les années 1980-1990 sur les principaux étangs sans que cet impact structurel ne soit réduit.



Source : delcamp.fr

Le Chavanon de 1939 à 2000



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau
GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE



Une histoire des usages de l'eau sur le Chavanon d'hier à aujourd'hui



CHAVANON
EN ACTION

Contrat territorial

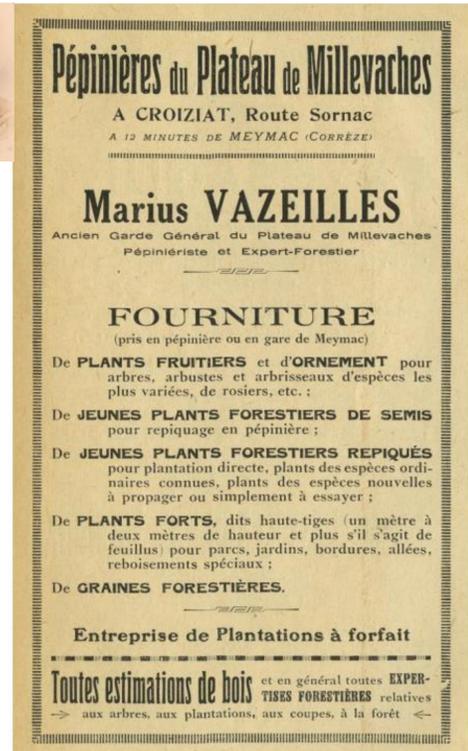
L'enrésinement du bassin, le rêve d'une forêt paysanne

Créer pour les paysans une ressource financière solide et durable

Voilà l'objectif de Marius Vazeilles, expert forestier, syndicaliste, féministe avant l'heure et militant communiste. Enfant de Messeix, il devait particulièrement bien connaître la vallée du Chavanon bien que celle-ci resta confidentielle dans son œuvre. Il est le penseur, le concepteur et l'instigateur de l'enrésinement du plateau de Millevaches et plus globalement du Massif Central. Son leitmotiv ? « Boiser les hauteurs, drainer les fonds, irriguer les pentes ». On voit ici le renversement de l'utilisation séculaire du territoire. Dans son arboretum, il acclimata 400 essences d'arbres dont 200 purent prospérer. Incité via le Fond Forestier National après guerre, les terres agricoles en déprise et les zones humides font l'objet d'un vaste projet de plantation de résineux (Epicéa, douglas). Plus de 84 km de cours d'eau enrésinés sont recensés à la fin du siècle.



Source : Fondation Marius Vazeilles



Le Chavanon de 1939 à 2000

Cet enrésinement, bien que répondant à des objectifs louables n'a pas été sans conséquences pour les cours d'eau. Plantés à une époque où l'on ignorait tout des engins modernes d'aujourd'hui, les arbres étaient en bordure de ruisseau et leur système racinaire ne tint pas les berges suffisamment. La faible épaisseur de sol observée sur le bassin du Chavanon conduit à des dépôts massifs de sable, particulièrement néfaste pour la vie aquatique. On sait désormais que l'aluminium, écotoxique est aussi l'un des problèmes causés par ces plantations. Marius Vazeilles était loin de s'en douter mais force est de constater que la forêt résineuse actuelle est sans doute loin de ce qu'il imaginait. La tempête de 1999 vint abattre une grande partie de ces arbres.



Source : FDAAPPMA 19



Source : FDAAPPMA 19



Source : FDAAPPMA 19

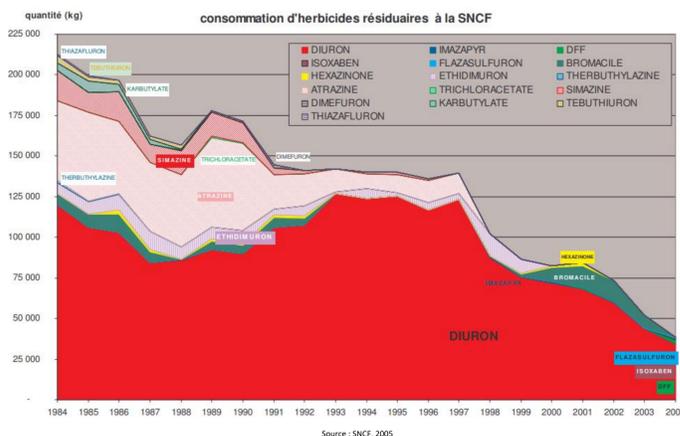
Des voiries posant problème

La voie ferrée, source de problèmes

La construction du barrage de Bort-les-Orgues conduit à la fermeture de la ligne longeant le Chavanon. Suite à la réduction puis la disparition de l'activité industrielle dans la vallée du Chavanon et de la Clidane, le trafic ferroviaire se réduit fortement sur la ligne Bordeaux-Lyon. Elle reste toutefois empruntée quotidiennement. Tout au long du XX^{ème} siècle la SNCF n'a eu de cesse d'améliorer ses traitements de voies à l'aide d'herbicides de plus en plus puissants.



Source : Delcamp



Source : SNCF, 2005

Bien que la quantité de désherbant utilisé sur les voies ferrées diminue vers la fin du XX^{ème} siècle, l'utilisation de produits de plus en plus puissants et la proximité du Chavanon et de la Clidane ont certainement conduit à ce qu'une vaste pollution chronique aux pesticides dure de nombreuses années.



Vue d'une zone désherbée chimiquement par la SNCF

Des voiries modernes, peu respectueuses des milieux aquatiques

Le XX^{ème} siècle est le temps de l'énergie illimitée et peu chère qui favorise l'industrialisation des voiries. C'est alors le règne du béton, facile de mise en œuvre et peu coûteux. Les buses remplacent alors les ponts en pierre enjambant les ruisseaux. Le remembrement conduit à la refonte et l'élargissement des chemins ruraux avec la pose de nombreux obstacles à la continuité écologique. Le remplacement des chemins de terre par des routes goudronnées accroît les surfaces imperméabilisées.

L'arrivée des techniques modernes de génie civil conduit à l'accroissement des problèmes de continuité écologique. Là où l'on comptait quelques moulins (certains étant franchissables) et étangs (concentrés sur la partie amont de la Ramade et de la Méouzette), on trouve à la fin du XX^{ème} siècle 257 obstacles infranchissables (seuils, buses, barrage etc.)

répartis sur tout le bassin versant. C'est un facteur de fragilisation pour les espèces des cours d'eau qui ne peuvent pas reconstituer leur stock librement après un évènement traumatisant (pollution, sécheresse etc.)



Source : pickic.fr



Une histoire des usages de l'eau sur le Chavanon d'hier à aujourd'hui



CHAVANON
EN ACTION

Contrat territorial

La grande tempête de 1999, le passage à l'an 2000 et l'inauguration de l'autoroute A89 furent les événements marquants de cette transition entre deux siècles...entre deux mondes ? Globalisation, numérisation des usages, évolution des voiries, et meilleure prise en compte de l'environnement ont eu des impacts concrets sur le territoire du Chavanon

L'A89 enjambe le territoire

Trait d'union entre territoires, pas pour le Chavanon



Agrippa, conseiller d'Auguste avait imaginé une voie romaine reliant Lyon à l'Aquitaine en passant par Clermont-Ferrand. Celle-ci fut construite et passa entre Eygurande et Bourg-Lastic. Turgot dessina la route nationale 89 actuelle. Voulu comme un outil de désenclavement du Massif Central par des hommes politiques locaux d'influence nationale (Chirac, Giscard d'Estaing etc.), l'A89 fut pensée au début des années 90, déclarée d'utilité publique en 1996, réalisée au tournant du siècle et inaugurée en mars 2000. Le premier tronçon de cette nouvelle autoroute était celui enjambant le Chavanon. Enjambant est le bon terme car par delà les viaducs des « Bergères », de la « Barricade », du « Chavanon » et de la « Clidane », cette autoroute ne fait que traverser le territoire. L'empreinte architecturale laissée par le viaduc conçu par le cabinet d'architecte Jean Muller International fera connaître et rayonner le Chavanon au niveau national auprès des 10 000 conducteurs de véhicules empruntant l'ouvrage chaque jour.

Le terrassement des milliers de mètres cube ne se fit pas sans mal pour les ruisseaux qui collectèrent du sable, néfaste pour la vie aquatique. Toutefois, la présence de nombreux viaducs et la prise en compte de la loutre d'Europe sur les franchissements de la Clidane et de l'Eau-du-Bourg ont limité l'impact écologique de ce chantier qui a été bien plus fort dans d'autres zones du Massif Central.



Les aménagements du XX^{ème} siècle abandonnés

Des ouvrages sans usage...mais pas sans impacts !

Si la voie ferrée Paris-Béziers fut abandonnée la première au XX^{ème} siècle (en lien avec la construction de la retenue de Bort-les-Orgues qui la coupa) la ligne Eygurande-Laqueuille est fermée en juillet 2014 car la « sécurité de la ligne n'est plus assurée » selon RFF. 7 millions d'euros étaient nécessaires pour la réfection des 21 000 traverses. Les huit trains quotidiens passant dans les gorges ne passeront plus. Les impacts liés aux vieux ouvrages à vocation hydroélectrique sont encore là : barrage de Lagarde, barrage du Chavanon etc. La carrière Farges cessera son activité à la fin des années 2010.

L'abandon de ces aménagements ne conduit pas toujours à l'abandon de leurs impacts sur l'eau. Si les traitements de désherbant sur la voie ferrée fermée n'existent plus, la présence d'anciens obstacles nécessaire à la stabilisation de la voie ferrée est toujours notée sur la Clidane. Si le barrage de Lagarde est définitivement transparent suite à quelques crues d'importance (2001 et 2009), l'impact de la retenue du barrage du Chavanon est toujours là. Le Chavanon coule depuis 100 ans dans un tunnel sans raison. Le ruisseau de Cornes coule « à l'envers » dans l'ancien lit du Chavanon. C'est souvent le lot des milieux aquatiques : ils doivent absorber, quand c'est possible pour eux, l'impact des choix d'aménagements passés et abandonnés.



Source : FDAAPPMA 19



Source : wikimediacommons



Source : Randonnées ferroviaires - fiche itinéraire Chavanon

Le Chavanon de 2000 à aujourd'hui

Une histoire des usages de l'eau sur le Chavanon d'hier à aujourd'hui



CHAVANON EN ACTION

Contrat territorial

Une filière bois qui s'industrialise

Abatteuses, transformation primaire et secondaire du bois...une industrie nouvelle

Les besoins en bois pour le papier, la construction, l'énergie et l'ameublement explosent à l'échelle européenne et planétaire. La forêt du Massif Central arrivant à maturité après sa (re)plantation au sortir de la guerre fait l'objet d'une exploitation intensive depuis le début des années 2000. Cette exploitation s'est accompagnée d'une mécanisation grandissante permettant d'accroître la productivité à l'aide d'abatteuses autonomes et d'un accroissement du transport routier. En parallèle, une filière locale de transformation peine à se développer localement, même si des sites existent à quelques kilomètres du territoire du Chavanon.



Source : wikimediacommons

L'exploitation forestière mécanisée a des conséquences sur les cours d'eau. L'exploitation en coupes rases rudoie les sols et conduit souvent au départ de fines à l'aval. Les engins peuvent quant à eux poser problème lors des traversées de ruisseaux. Bien que la forêt ne soit pas surexploitée, la globalisation du marché du bois conduit à faire peser une pression importante sur les chênes (exportés en Asie) et les résineux (utilisés pour la pâte à papier ou le bois d'œuvre). Le développement du bois énergie est également important avec des usines à pellets à proximité. Depuis le début des années 2000, la filière s'est remise en question et a avancé sur la question de l'eau en interrogeant ses pratiques. Cette pression tend donc à se réduire

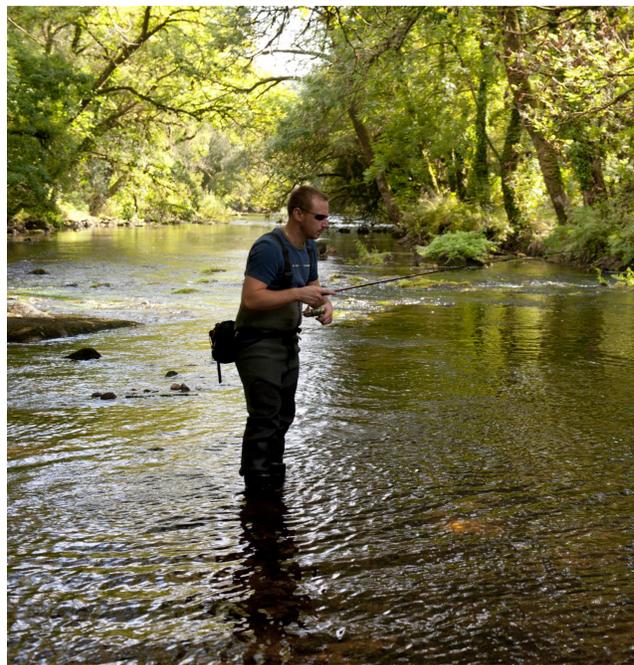


Source : onf.fr



Des loisirs qui se développent

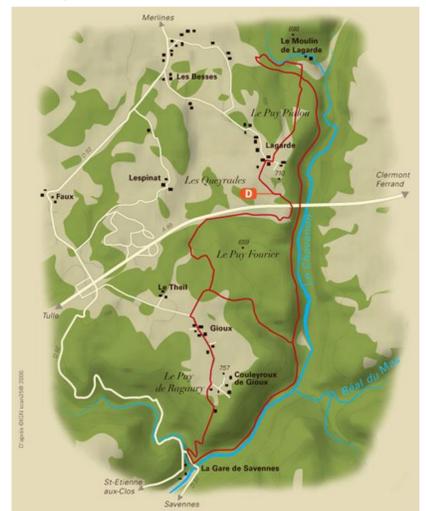
Pêche, chasse, baignade, cyclisme, randonnée, naturalisme et photographie



Source : FNPF-Laurent Madelon

La société du début du XXI^{ème} siècle est une société du temps libre et des loisirs. A la faveur de la réduction du temps de travail (35h) en 2000, le nombre de jours de repos disponible pour les Français s'est accru. Plus de temps est ainsi disponible pour assouvir sa soif de sport, de culture, de détente et de nature. Le territoire du Chavanon a cherché à répondre à cette demande en offrant de nouvelles activités touristiques. Randonnée douce, création de parcours halieutique de graciation, rénovation des centres touristiques sont autant d'actions à destinée des touristes. Toutes celles-ci donnent une portée régionale et nationale au bassin du Chavanon. Une étude de 2019 réalisée auprès des pêcheurs pratiquant en Corrèze classait le Chavanon comme le 9^{ème} site de pêche préféré sur près de 40 rivières citées.

Ces loisirs utilisent souvent comme support les aménagements passés du territoire. Randonnée et cyclisme sur l'ancienne voie ferrée, pêche et nautisme doux sur les vieux étangs etc. S'ils sont économiquement sans commune mesure par rapport aux anciennes industries, ils n'en demeurent que plus doux, plus durables et peu impactant pour l'environnement du Chavanon.



Source : office de tourisme Haute Corrèze

Source : fgaappa 63

PNK H - Chavanon en aval de la D2089
Parcours

Caractéristiques

- Parcours de 80 km
- Parcours de 100 km
- Parcours de 120 km
- Parcours de 140 km
- Parcours de 160 km
- Parcours de 180 km
- Parcours de 200 km
- Parcours de 220 km
- Parcours de 240 km
- Parcours de 260 km
- Parcours de 280 km
- Parcours de 300 km
- Parcours de 320 km
- Parcours de 340 km
- Parcours de 360 km
- Parcours de 380 km
- Parcours de 400 km
- Parcours de 420 km
- Parcours de 440 km
- Parcours de 460 km
- Parcours de 480 km
- Parcours de 500 km

Source : gobages.com

Le Chavanon c'est que du bon

DEPARTEMENT: 19 - Corrèze | RIVIERE: Chavanon | PÊCHEUR: Bobas

De passage très rapide en Corrèze, Jean-Yves me fait le grand plaisir d'accepter de m'accompagner pour cette fin de samedi après midi, et de me faire découvrir le nouveau parcours de 180 km du Chavanon. Rendez-vous fait vers 18h. J'arrive un peu à la hauteur, mon guide est déjà dans l'eau à m'attendre. Il a déjà réglé un peu le parcours. On descend à l'aval, au niveau de l'épave. Avec toujours le cadre, un grand horizon parsemé de pins au bord des gorges. Après quelques minutes de pause pour choisir chacun notre bordure, on commence à remonter la rivière, à droite et moi à gauche, tout en descendant. C'est un plaisir pour notre randonnée préféré qui marque 2 passages au barrage. Moi j'ai une jolote bordure avec quelques barbillons mais pas grand chose de bon. Je longe un passage 2 fois (pas 2 passages). J'ai au choix mais pas grand chose de bon. Pendant ce temps là j'ai entraîné les poissons dont un carpe et surtout une jolie truite. C'est dingue comme elles ont la pêche remonter que je ne fais pas grand chose de bon. C'est le meilleur gouvernement du barrage. Et la randonnée, j'aurais à attendre 3 occasions rapidement. J'ai eu occasion d'attendre deux fois de mon côté. J'ai eu occasion de me voir dans le bon sens.

Source : elanussel

RANDO - TRAIL DU CHAVANON 6^{ème} ÉDITION

A MERLINES (19)
Place de la Mairie

HORAIRE: RANDO 8H30 COURSES 9H30

POUR LES COUREURS:
RONDE DES MOULINS - 8 KM
COURSE DES ERMITES - 23 KM
TRAIL DU CHAVANON - 23 KM

POUR LES MARCHEURS:
RANDO DU CHAVANON - 8 OU 14 KM

REMISE DES PRIX 17H30
REPAS FOODTRUCK POSSIBLE

21 JUILLET

Inscriptions sur place ou en ligne sur www.elanussel.fr

INPS Ne pas jeter sur la voie publique

RANDONNEES FERROVIAIRES

FICHE ITINERAIRE

SENTIER FERROVIAIRE DES GORGES DU CHAVANON

TYPE: Chemin et sentier non aménagés Long: 15 Km

COMMUNES: Début: Monestier Merlines (19) Fin: Confolent Port Dieu (19)
Lieu-dit: Chemin de Neuville Route Départementale 159
Coordonnées GPS: 45°38'44.5"N 2°28'05.7"E 45°32'40.8"N 2°31'04.1"E

Source: Randonnées Ferroviaires

Circuit poussette - Les Gorges du Chavanon

Source: office de tourisme des Combrailles



Une histoire des usages de l'eau sur le Chavanon d'hier à aujourd'hui



CHAVANON
EN ACTION

Contrat territorial

Une meilleure prise en compte de l'environnement

Le Contrat de Progrès Territorial « Chavanon en action » : une prise de conscience collective

Dès 2013, plusieurs structures gestionnaires des milieux aquatiques commencent à réfléchir à la préfiguration d'un contrat territorial visant à regrouper tous les acteurs et gestionnaires de l'eau pour créer un programme ambitieux de reconquête de la quantité et de la qualité d'eau. Lancé en 2015, terminé en 2020, ce premier programme est un succès : 3,3 millions d'euros sont consacrés à cet objectif dont 2 millions d'euros d'investissement dans des chantiers de restauration. 90 % de ce montant retombe sur le territoire avec 63 entreprises locales partenaires. Mise aux normes d'étangs, suppression d'obstacles, mises en défens des berges, réduction des rejets d'eaux usées sont autant d'actions menées.

Les suivis scientifiques mis en place montrent que localement, chaque aménagement porté est pertinent et efficace, mais que globalement, l'intensité de l'action n'est pas suffisante pour se faire ressentir partout.

Lancés sur cette dynamique, le contrat de progrès territorial est renouvelé en 2021 pour une durée de cinq ans. Il regroupe 24 porteurs de projets, 7 partenaires financiers pour un investissement global de 5 millions d'euros.



Source : PNR Millevaches en Limousin



Source : FDAAPPMA 19

Une agriculture plus respectueuse des cours d'eau

Initiés dès 2010 par les collectivités piscicoles sur le ruisseau de Feyt, les aménagements agricoles permettent d'améliorer la qualité des milieux aquatiques tout en apportant une eau de qualité au troupeau et en restaurant les surfaces perdues de prairie surpiétinée. Les suivis scientifiques 2012-2015 ont démontré l'efficacité sur la rivière. Les agriculteurs équipés sont satisfaits des aménagements.

Sur 2015-2020, ce sont ainsi 13 km de cours d'eau mis en défens, et près de 60 points d'abreuvement et de franchissement qui ont été réalisés. Mais il faut relativiser, car il reste encore du travail : près de 500 km de cours d'eau devraient être clôturés et équipés pour atteindre un développement durable.

Des zones humides restaurées

Les deux Conservatoires des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine et de Rhône-Alpes Auvergne sont spécialisés dans la gestion des milieux humides et le conseil agricole sur ces milieux si particuliers. Méprisés tout au long du XX^{ème} siècle, ils ont connu un regain d'intérêt de la part des agriculteurs du fait des sécheresses récurrentes de 2003, 2016, 2019, 2021 et 2022 liées principalement au changement climatique.

Sur 2015-2020, ce sont ainsi 515 hectares de zones humides qui ont fait l'objet d'animation foncière et 40 hectares d'acquisition portées. Là aussi les résultats se font sentir avec une restauration des fonctionnalités hydrauliques et écologiques de ces secteurs, seules réserves d'eau en été.



Source : FDAAPPMA 19



Source : FDAAPPMA 19

Des voiries avec moins d'impact

La continuité écologique est probablement le tout premier aménagement de restauration des milieux aquatiques. Dès le XIX^{ème} les premières passes à poissons sont apparues. Sur le bassin du Chavanon, ce sont les collectivités piscicoles et les structures GEMAPI qui ont porté cette thématique durant les années 2000. L'effort se concentre sur les ouvrages sans usage et les voiries publiques.

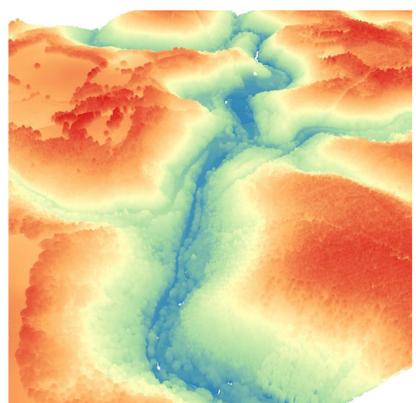
Sur 2015-2020, ce sont 4 ouvrages effacés, 9 équipés pour un linéaire réouvert de l'ordre de 34 kilomètres. L'impact de ces aménagements est connu depuis longtemps. Il permet de « défragiliser » le milieu en lui permettant de se restaurer après les événements perturbants (sécheresse, pollution) et de rendre accessible des têtes de bassin, milieux particuliers, fragiles et si importants pour le fonctionnement du Chavanon.

La fin d'un monde et le début d'un nouveau ?

Et la suite, on l'invente tous ensemble ?

Bien malin celui qui pourrait dessiner le Chavanon en 2050 ou en 2100. Mais ce que l'Histoire nous apprend, c'est que l'état des milieux aquatiques est dépendant des choix passés d'aménagement du territoire. Ce que l'Histoire nous apprend, c'est que les solutions fondées sur l'Histoire humaine et les solutions fondées sur la Nature sont souvent les plus durables. Le changement climatique nous impose le défi de nous conduire à réfléchir collectivement au nécessaire aménagement durable du territoire.

Source : La vallée du Chavanon au pont de la RD 1089 modélisé en 3D grâce aux relevés LIDAR de l'IGN - FDAAPPMA 19



Support économique, réserve de biodiversité, support touristique, puits de carbone, agriculture durable, industrie verte, trait d'union territorial ? Il nous reste à inventer tous ensemble le Chavanon du futur.

Le Chavanon de 2000 à aujourd'hui



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau
GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

FÉDÉRATION NATIONALE
PÊCHE